



Bidart

PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

UNE NOUVELLE APPROCHE D'UN ESPACE NATUREL SENSIBLE

Avec ses landes de bruyères et d'ajoncs qui descendent vers des prairies littorales, la plage d'Erretegia constitue un cadre exceptionnel. Ce site, fortement impacté par le recul du trait de côte, a également subi de nombreux dommages liés à l'anthropisation. Les travaux de renaturation réalisés ont vocation à rétablir son fonctionnement naturel.



LE TERRITOIRE

Situé sur la commune de Bidart (7 200 habitants), le site d'Erretegia est un vaste espace naturel de 66 ha qui accueille 350 000 visiteurs durant la saison estivale. Dans le cadre de sa compétence sur les espaces naturels sensibles, le département des Pyrénées-Atlantiques achète et gère les terrains de ce lieu remarquable afin de le sauvegarder.

PORTEUR DE PROJET

Conseil départemental
des Pyrénées-Atlantiques



LES ENJEUX

En raison de fortes précipitations et de sa structure géologique (marne/calcaire), la plage d'Erretegia est naturellement soumise au recul du trait de côte.

Ce phénomène est cependant accentué par des aménagements qui entravent les dynamiques naturelles du site : route, parking, camping, poste de secours, canalisation et enrochements en bordure de plage.

Les acteurs locaux ont ainsi été amenés à élaborer un projet de requalification du site en espace naturel sensible s'inscrivant dans la stratégie locale de gestion de la bande côtière du littoral basque.



LES SOLUTIONS

- Transformer la route d'accès à la plage en un chemin piéton et une piste cyclable
- Déplacer le parking dans la partie haute du site et réduire le nombre d'emplacements
- Retirer les buses et les collecteurs afin de permettre un écoulement naturel du cours d'eau
- Supprimer les grands espaces occupés par des espèces invasives
- Recréer des habitats naturels : prairie alluviale, landes, zones dunaires
- Réaménager l'accès à la plage pour favoriser une libre évolution du littoral :
 - supprimer les enrochements en haut de plage qui accélèrent l'érosion
 - reculer le poste de secours
 - reprofilier la pente menant à la plage

BÉNÉFICES DU PROJET

Cette opération de requalification a permis de désimperméabiliser 5800 m² de sol, au profit d'espaces et d'habitats naturels (1,8 ha de prairie restaurée). La piétonnisation du site et la valorisation paysagère contribuent à une amélioration du cadre de vie pour la population locale et les visiteurs estivants. Finalement, le site se révèle davantage adapté au recul du trait de côte.



COMMUNE DE BIDART (ÉLU)

L'emprise du parking a été réduite des deux-tiers et son usage devient payant avec une durée limitée. Nous avons favorisé le vélo avec diverses pistes cyclables et davantage de navettes de bus l'été. Aujourd'hui, le site présente moins de goudron, moins de poubelles et donc moins de déchets, et moins de dégradations tout en accueillant davantage d'usagers.



DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES (AGENTS)

Pour valoriser la richesse aquatique du site, les eaux de ruissellement ont été renvoyées vers des fossés et des noues, anciens lits de cours d'eau. Aujourd'hui le ruisseau trace son chemin, bordé de salicaires-joncs et d'alytes accoucheurs (crapauds) jusqu'à la plage. Le haut de plage a été renaturé par l'enlèvement des enrochements. Il accueille désormais des espèces rares comme le lys de mer ou la silène de Thore (plante vivace).

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Quelques oppositions au projet

La transformation du site a suscité quelques oppositions de la part d'une partie de la population locale, notamment sur les réseaux sociaux. L'arrachage de plusieurs pieds de *Pittosporum tobira*, présents depuis plusieurs années et appréciés des locaux, a suscité une incompréhension sur le projet de renaturation. La suppression du poste de secours, bâtiment symbolique avec une forte valeur patrimoniale faisait également partie des opérations controversées. Certains acteurs locaux regrettent le manque de concertation avec la population et pensent qu'un temps d'échange autour du projet aurait probablement facilité son acceptation.



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS BASQUE (AGENT)

Le département, légitime et compétent, a relevé un défi : réorganiser un site avec une période de transition. Une prise de risque notable car l'embellissement a été progressif. C'est une position délicate à tenir sur le plan de l'acceptation sociale, à l'inverse de l'immédiateté d'un ouvrage en dur.



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS BASQUE (AGENT)

Des gens ont filmé et diffusé l'arrachage des plantes invasives, avec un message nous incriminant de détruire la nature. La concertation aurait dû démarrer au stade de l'esquisse, pour présenter les enjeux du lieu et permettre à la société civile d'apporter un avis sur les usages. Ça aurait permis de partager autour du projet avec un apaisement grâce au dialogue.



ANIMATRICE COMMUNALE

Dans ma mission d'information estivale auprès des usagers, j'ai observé que pour certains riverains, la suppression d'espèces ornementales invasives (*pittosporum*) pour laisser place à la prairie littorale, avait suscité des oppositions.

Avant travaux Site de l'ancien parking © Département des Pyrénées-Atlantiques



FACTEURS DE RÉUSSITE

Des études approfondies pour comprendre l'histoire et le fonctionnement naturel du site

Les aménagements anthropiques ont fortement transformé les milieux écologiques. Restituer le fonctionnement naturel du site a impliqué de s'intéresser à son histoire afin de créer une vision partagée autour des enjeux.



ARCHITECTE PAYSAGISTE

À la première réunion sur site, les élus pensaient que nous avions fait une découverte majeure, alors que nous avions juste compris comment Erretegia fonctionnait. L'explication du scientifique sur la formation naturelle du lieu a incité chacun à se projeter dans une échelle de temps plus large permettant de mieux percevoir l'enjeu et de le partager.



DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES (AGENT)

Géré jusque-là comme un espace vert, notre objectif pour le site d'Erretegia visait la restauration de la biodiversité de ce milieu rare. Nous avons confié le projet à Joseph Andueza et Maia Agor, architectes paysagistes, forts d'une sensibilité aux paysages et usages basques. Ils ont mis l'accent sur deux volets : l'acceptation du recul du trait de côte avec la création d'une zone d'échange entre l'océan et la terre et la restauration du circuit naturel de l'eau, élément fondateur et central de ce paysage.



COMMUNE DE BIDART (ÉLU)

En accompagnement du travail des architectes, un travail colossal de compilation de données a permis de restituer l'histoire géologique, hydrologique et géographique du site.

Un projet fondé sur la coopération

La réalisation de ce projet ambitieux s'est appuyée sur de nombreux partenaires, permettant la prise en compte de l'ensemble des enjeux (érosion côtière, assainissement, biodiversité, mobilités, etc.).



DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES (AGENT)

Dès 2015, un groupe de travail a été constitué avec la commune, le GIP Littoral Aquitain pour des conseils et contacts d'experts, la Région sur les plans de plage et l'accueil du public, la DDTM sur la réglementation et enfin l'Agglomération sur le volet risques et assainissement. Ce travail d'équipe a cadré et optimisé le projet, tout en y intégrant d'autres financements.

PERSPECTIVES

Ce projet constitue une transformation réussie d'un site impacté par des aménagements passés, peu adaptés au contexte de recul du trait de côte. Des suivis écologiques seront réalisés sur 15 ans avec l'espoir d'inventorier de nouvelles espèces. Face à ce succès, les acteurs locaux souhaitent répliquer ce type de démarche sur le littoral basque.



COMMUNE DE BIDART (ÉLU)

Cette démarche a déclenché un avant et un après à la mairie de Bidart. Tout notre linéaire côtier est analysé sous le prisme de la résilience face aux tempêtes qui s'intensifient. Un littoral renaturé est un lieu plus agréable et résilient dont pourront bénéficier les générations futures.





Panorama de la plage d'Erretegia (après travaux)
© Département des Pyrénées-Atlantiques

CALENDRIER

- Février 2016** : constitution du comité de pilotage
- Décembre 2015 à juin 2019** : études de maîtrise d'œuvre, environnementales et réglementaires
- Octobre 2019** : début des travaux
- Juin 2021** : fin des travaux
- 2021 - 2035** : suivi de l'évolution du site

Chaque année depuis 2020, plusieurs animations Nature grand public sont proposées en partenariat avec le CPIE littoral basque.



COMMUNE DE BIDART (ÉLU)

Dans ce site magique, extraordinairement beau, nous avons redonné à la nature toute sa place. Elle a été attaquée avec une grosse voirie construite au début du siècle précédent, avec un camping qui, à un moment donné, a façonné les collines, avec une végétation importée qui a colonisé le site... Aujourd'hui, avec un trait de côte qui recule, il était important de redonner au site toutes ses vertus d'espace naturel sensible et sa valeur patrimoniale et paysagère.

CARTE D'IDENTITÉ

ÉCOSYSTÈMES



DUNES



ZONES HUMIDES



HAUTS DE PLAGE (SABLE, GALETS)



PRAIRIES, LANDES, PELOUSES AÉROHALINES

CADRE RÉGLEMENTAIRE

- Site Natura 2000
- Espace naturel sensible
- Site inscrit

PARTIES PRENANTES ET GOUVERNANCE

Porteur du projet : Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques

Partenaires : Commune de Bidart, Communauté d'agglomération du Pays basque, Région Nouvelle-Aquitaine, Groupement d'intérêt public Littoral Aquitain, DDTM 64, DREAL Nouvelle-Aquitaine, Architectes paysagistes Joseph Andueza et Maia Agor

FINANCEMENT

Coût total du projet : **1 264 762 €**

État (appel à projets Sfn) : **12 %**

Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques : **39 %**

Crédits européens FEDER : **35 %**

Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine : **14 %**

RESSOURCES

Vidéo : le projet vu par les acteurs locaux
[youtube.com](https://www.youtube.com)

Vidéo : retour en images sur les travaux de renaturation
[youtube.com](https://www.youtube.com)

Erretegia, redonner la place à la nature
[le64.fr](https://www.le64.fr)